

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE NOTRE-DAME-DE-L'ÎLE-PERROT

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil de la Ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, tenue le mardi 17 mars 2009 à 18 h, au Carrefour Notre-Dame, 1300, boulevard Don-Quichotte, Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, Québec, sous la présidence de monsieur Serge Roy, maire.

Présences : Diane Gervais et Josée Baril
Michel Asselin, Jean-Guy Desmarchais et
Bruno Laplante

Micheline L. Morency, directrice générale
Me Jacques Robichaud, greffier

Absence : Richard Filion

Chacun des membres du Conseil présents reconnaît que l'avis de convocation a été signifié par le greffier le 13 mars 2009, à tous les membres du Conseil, même à ceux qui ne sont pas présents à l'ouverture de la séance.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

2009-03-73 APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Michel Asselin, appuyé par la conseillère Diane Gervais et résolu d'approuver l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE

18H01 ARRIVÉ DE LA CONSEILLÈRE, JOSÉE BARIL

2009-03-74 APPEL D'OFFRES SC2009-01 : CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE – ADJUDICATION

Considérant que la Ville a procédé à un appel d'offres public pour le contrat de construction d'une nouvelle bibliothèque municipale;

Considérant que les soumissions ont été ouvertes le 12 mars 2009;

Considérant que le Conseil a pris connaissance du certificat d'ouverture des soumissions.

Considérant que la soumission de Construction Asco (Québec) inc. est irrecevable en vertu des articles 14.3.3 et 15.4.1 des instructions aux soumissionnaires.

Il est proposé par le conseiller Bruno Laplante, appuyé par la conseillère Josée Baril et résolu d'accorder le contrat de construction d'une nouvelle bibliothèque municipale à **Construction Longer inc.**, plus bas soumissionnaire conforme, pour la somme de **1 292 580.29 \$**, plus taxes, suivant les documents d'appel d'offres SC2009-01 : le tout puisé à même le poste budgétaire 1-22-739-00-711 et financé par le Règlement d'emprunt no 461. Le contrat est à prix forfaitaire.

ADOPTÉE

2009-03-75

NOUVELLE BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE : ENTENTE RELATIVE À L'APPLICATION DE LA POLITIQUE D'INTÉGRATION DES ARTS À L'ARCHITECTURE ET À L'ENVIRONNEMENT DES BÂTIMENTS ET DES SITES GOUVERNEMENTAUX ET PUBLICS – AUTORISATION DE SIGNATURE

Il est proposé par le conseiller Michel Asselin, appuyé par le conseiller Bruno Laplante et résolu que la Ville de Notre-Dame-de-L'Île-Perrot signe avec la ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, l'entente relative à l'application de la politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement des bâtiments et des sites gouvernementaux et publics : le maire et madame Guylaine Lauzon, coordonnatrice de la bibliothèque Marie-Uguay, sont autorisés à signer, pour et au nom de la Ville, cette entente.

Que le coût des frais de services administratifs de cette entente soit puisé à même le poste budgétaire 1-22-739-00-411 et financé par le Règlement d'emprunt no 461.

ADOPTÉE

PÉRIODE PUBLIQUE DE QUESTIONS

2009-03-76

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller Jean-Guy Desmarchais, appuyé par la conseillère Josée Baril et résolu de lever la séance à **18h15**.

ADOPTÉE

Serge Roy
Maire

Me Jacques Robichaud, OMA
Greffier

/vc

